

Sommaire

Page 4-5	Mot du Consul
Pages 6-7	Rappel des activités du Consulat depuis 2004
	■ Santé
Pages 8-11	Dotations en équipements, matériels et consommables médicaux au profit des hôpitaux publics
Page 12	Partenariats avec des associations
Page 13	Actions ponctuelles
	■ Education / Formation
Page 14	Dotations en divers matériels et équipements au centre « EDSR » et au centre Sacré-Cœur à Ambatolampy
Page 14	Soutien éducatif aux enfants handicapés mentaux des Orchidées Blanches
Page 15	Formation d'animateurs sociaux avec l'Ecole de Service Social
Page 15	Dotations en matériels informatiques à deux Lycées publics
Page 15	Sécurisation des enfants de l'école St François de Sales Ambatondrazaka
	■ Lutte contre la pauvreté
Page 16	Réhabilitation et extension du centre d'accueil d'enfants des rues de l'association « Graines de Bitume »
Page 16	Extension du centre d'accueil d'enfants en difficulté de l'association « AMADEA » et fourniture en linges
Page 16	Participation à des distributions de vivres lors de la Fête nationale
	■ Environnement
Page 17	Appui à l'envoi de 3 agents du Ministère de l'Environnement malgache pour des visites d'échanges en Principauté
	■ Sports
Page 17	Réception et remise de divers matériels de sports fournis par la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté au profit du Ministère de la Jeunesse et des Sports malgache
	■ Sécurité Publique
Page 18	Réhabilitation d'un poste de police de proximité
Page 19	Annexes

Liste des sigles et abréviations

ADS	Association Développement et Solidarité
AGR	Association Girard et Robic
AMADE	Association Mondiale des Amis de l'Enfance
AMADEA	Enfance et Développement à Madagascar
BCI	Bureau de la Coopération Internationale
CENHOSOA	Centre Hospitalier de Soavinandriana
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHU JRA	Centre Hospitalier Universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona
CHU JRB	Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana
CHD	Centre Hospitalier de District
EDSR	Enfants Du Sourire Réunion
GHL SA	Grand Hôtel du Louvre SA
GMM SA	Grands Magasins de Madagascar SA
MAP	Monaco Aide et Présence



Visite de SAS le Prince Albert II au Consulat de Monaco à Madagascar en mars 2003



Le Ministre des Affaires Etrangères malgache, SEM Marcel Ranjeva, avec SAS le Prince Albert II, lors du Sommet des Nations Unies à New York en 2005



Décoration de Mr Cyril Juge au grade de Chevalier dans l'ordre des Grimaldi à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque le 19 novembre 2004



Soirée d'intronisation de SAS le Prince Albert II, avec Monsieur et Madame Leclercq, ex Ministre d'Etat de la Principauté

Mot du Consul

Le 28 février 2007

Mesdames et Messieurs,

Ce Consulat que j'ai la chance et l'honneur de représenter, a été ouvert fin 2002, à l'initiative du Gouvernement Princier.

Il est un fait que le Consulat de Madagascar en Principauté existe depuis les années 60 !

Il ne se passe pas une semaine sans que quelqu'un ne me pose la question de savoir pour quelles raisons suis-je Consul Honoraire de Monaco à Madagascar.

J'avais visité Monaco il y a une quinzaine d'années et je n'y étais jamais retourné. En fait, je dois ma nomination à la recommandation faite par l'Ambassadeur de France en poste à l'époque à Madagascar, Monsieur Stanislas de Laboulaye, au Ministre d'Etat, Monsieur Patrick Leclercq. Je n'étais certes pas le seul sur la « short list » mais il se trouve que le destin m'a gratifié cette fois-ci.

L'année 2006 s'est déroulée sur la lancée des années précédentes et le Consulat a poursuivi et parfois renforcé ses appuis auprès des mêmes partenaires et en particulier les hôpitaux publics qui continuent à manquer cruellement d'équipements et de budgets pour une meilleure prise en charge des malades. C'est ainsi que grâce à notre partenaire l'« Association Développement et Solidarité » (A D S) www.ads.asso.fr, nous avons fourni des équipements médicaux et des consommables aux grands hôpitaux y compris ceux de province. Il est important de souligner que sans la prise en charge par le « Bureau de la Coopération Internationale », des frais de transport maritime, ces opérations n'auraient pas pu se faire car chaque conteneur de 30 M3 coûte environ 3.000 Euros. Une dizaine d'associations malgaches bénéficie de notre soutien. Elles ont en commun de venir en aide aux enfants abandonnés ou issues de familles très modestes et de prendre en charge des enfants handicapés. Dans le domaine de l'éducation, nous avons régulièrement remis des équipements informatiques aux écoles publiques d'Antananarivo, et des fournitures diverses à des centres de formation d'adolescents en difficulté.

Cela fait maintenant 4 ans que le Gouvernement Princier s'implique de plus en plus dans les relations internationales dans le sillage des grandes associations humanitaires monégasques et la coopération s'étend petit à petit à d'autres domaines que l'humanitaire, même si ce volet demeure une priorité puisque la misère touche la majorité de la population.

C'est ainsi que la coopération bilatérale se renforce d'année en année afin de répondre aux besoins formulés par la partie malgache. Cette approche est bien plus pertinente que les actions menées par les institutions internationales en charge du développement qui passent leur temps à évaluer les raisons de leurs échecs au lieu de changer en profondeur leurs méthodes de travail. Non seulement ces organismes ne parviennent pas à enrayer le sous-développement mais ils ont même intérêt à ce que ces situations perdurent puisque c'est leur fonds de commerce. C'est pour ces raisons que j'encourage la Principauté à développer et à diversifier son approche bilatérale qui coûte infiniment moins cher et permet d'obtenir une visibilité et des résultats plus probants. Enfin, cette démarche définit clairement la responsabilité de chacune des 2 parties, le contributeur et le bénéficiaire, et permet ainsi d'identifier rapidement les causes des dysfonctionnements. Il est un point capital dans notre approche et qui explique en grande partie le succès de la démarche et la bonne perception de la partie malgache, c'est de ne rien imposer à nos partenaires malgaches en les laissant définir et formuler leurs besoins et de ne pas demander ou imposer de contrepartie. Ce fait est suffisamment rare pour être souligné et mis en avant, car il s'agit réellement d'un atout pour la Principauté.

Je remercie à nouveau chaleureusement le « Bureau de la Coopération Internationale » et le Département des Relations Extérieures de me faire confiance et l'association « Monaco Aide et Présence » (M A P) qui est le premier partenaire financier du Consulat avec une contribution de 5.000 euros, cette année.

Une mention spéciale pour la Fondation « Véolia Environnement » qui a financé en fin d'année à hauteur de 40.000 €, la réhabilitation d'un dispensaire public mère/enfants dont le bâtiment n'avait plus été entretenu depuis 40 ans ! Les travaux se dérouleront au cours du premier semestre 2007.

J'adresse également mes sincères remerciements à Monsieur CHARRIER, Vice Président de l' « Association Développement et Solidarité » sans lequel nous n'aurions pas pu fournir autant d'équipements et de consommables médicaux aux hôpitaux malgaches et d'ordinateurs aux écoles. Il est pour moi un ami et un partenaire de premier plan. Je n'oublie pas non plus les autres soutiens et j'espère pouvoir continuer à compter sur vous.

La mondialisation avance et il est incontestable que des centaines de millions de personnes en tirent profit mais malheureusement l'écart entre le nord et le sud ne se réduit pas et en particulier en Afrique. C'est ainsi que je formule le vœux que Monaco s'implique de manière croissante dans la coopération bilatérale afin d'apporter sa générosité et sa compétence à ceux qui en ont le plus besoin à Madagascar et ailleurs.

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations.

Cyril Juge

Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

Rappel des activités du Consulat depuis 2004

A partir de 2004, grâce à un budget exceptionnellement octroyé par le Gouvernement Monégasque et aux généreuses contributions d'associations, amis et chefs d'entreprises qui ont souhaité participer à cette nécessaire solidarité afin de contribuer à améliorer le sort de ceux qui sont abandonnés et qui n'ont aucune perspective, le Consulat a pu développer des actions de coopération à Madagascar.

La vocation de cette coopération est d'apporter un peu de réconfort à ceux qui souffrent, en particulier les enfants, et de répondre à de véritables besoins formulés par les différents acteurs.

Quelques domaines bien définis ont été de ce fait priorisés, à savoir la santé, l'éducation et la formation, la lutte contre la pauvreté. Toutefois d'autres secteurs ont également été touchés par cette coopération tels que le sport, l'environnement et l'amélioration d'infrastructures rurales.

Concrètement, les actions de coopération sont mises en place par une « Convention de coopération et de financement » ou par un « Mémoire d'accord » ; documents liant le Consulat au partenaire bénéficiaire et définissant les obligations de chaque partie.

Ces actions de coopération sont résumées succinctement au tableau ci-dessous :

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ; - Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €) (soit une progression de 73% par rapport au budget de 2004)	- BCI: 5.000 € - MAP: 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM» : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA -Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1 (soit plus du double des conventions signées en 2004)	- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ; - 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.

2006	<p>11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)</p> <p>(soit une diminution de 31% par rapport au budget de 2005)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 € 	<p>26 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1 <p>(soit une progression de 37% par rapport au nombre de conventions signées en 2005)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ; - Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
------	--	--	--	---

Santé

Le domaine de la santé reste le secteur majeur sur lequel sont principalement axées les actions de coopération menées par le Consulat depuis 2004.

Comme par les années précédentes, les actions se sont concentrées essentiellement durant l'année 2006 sur la dotation en équipements et matériels au profit des hôpitaux publics, et la reconduction de l'appui aux associations partenaires du Consulat dans ce domaine. Néanmoins, quelques actions ponctuelles ont pu également être menées pour soulager ceux qui en ont besoin.

DOTATION EN EQUIPEMENTS, MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX AU PROFIT DES HOPITAUX PUBLICS

Le partenariat avec les établissements publics hospitaliers, commencé depuis l'année 2003, a été élargi dans le courant de l'année 2006. En effet, 3 autres centres hospitaliers ont démarré un premier partenariat avec le Consulat, s'agissant du Centre Hospitalier Universitaire de Mahajanga (capitale de l'ouest de Madagascar), du Centre Hospitalier de District niveau II d'Itaosy et du Centre Hospitalier Mère-Enfants de Befelatanana, communément appelée Maternité de Befelatanana.

Dans la majeure partie des cas, ce partenariat se traduit par la remise d'équipements, de matériels et de consommables médicaux, en fonction des besoins formulés par les médecins responsables de ces établissements hospitaliers.

Quatre containers dont deux de 40', un de 20' et un en groupage ont été reçus à cet effet par le Consulat. Le coût total de ces envois incluant les frais de transit, les droits de douanes, les frais de transport et de manutention, est estimé à 17 100 euros environ, dont 2 300 euros ont été pris en charge par le Consulat. Le coût restant a été acquitté par le Bureau de la Coopération Internationale monégasque et par l'Association Développement et Solidarité (ADS), le principal partenaire du Consulat pour ces opérations.

Ces envois ont permis de satisfaire, du moins en partie, aux besoins de 9 établissements hospitaliers dont 6 se trouvent dans la ville d'Antananarivo, 1 dans la banlieue sud d'Antananarivo, 1 à Ambatolampy à 70 km de la capitale et 1 dans la ville de Mahajanga.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Hôpital Mère-Enfants d'Ambohimandra

Matériels remis en janvier 2006 : 25 lits médicalisés, 1 assistant respiratoire, 1 tambour de stérilisation, 1 lot de petit matériel de laboratoire.

- ADS
- NC
- N° 001/06 du 25/01/06 signé avec SEM le Ministre de la Santé et du Planning Familial

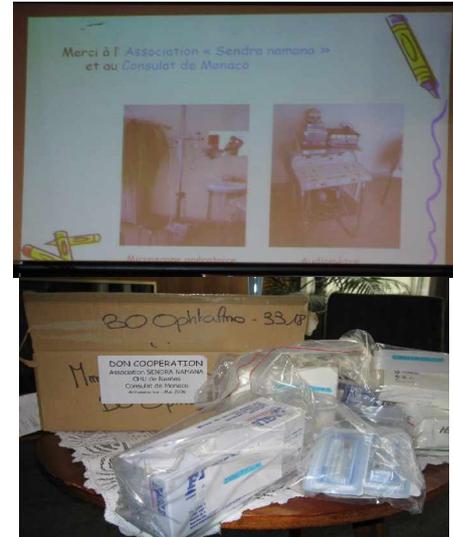
Matériels remis en septembre 2006 : balance pèse-bébé, laryngoscopes, otoscope avec spéculums, ophtalmoscopes, tensiomètres, glucomètres et divers consommables médicaux. .



- ADS, Rotary Club de Saint Cloud et Rotary Club d'Antananarivo Mahamasina
- 3.300 euros
- N° 015/06 du 14/09/06

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona

Matériels remis en mai 2006 : un microscope opératoire ZEISS, un audiomètre MADSEN. C'est la première fois que le plus grand centre hospitalier du pays est doté d'un tel matériel, permettant de réaliser désormais des interventions chirurgicales en ORL au sein de l'établissement.



- Association « SENDRA NAMANA »
- NC
- N° 008/06 du 30/05/06

Matériels remis en décembre 2006 : défibrillateur, moniteur Siemens, kits anesthésie péridurale, et autres consommables médicaux pour le service de réanimation – urgences du CHU.

- ADS
- NC
- N° 022/06 du 08/12/06

CHU Joseph Raseta Befalatanana

Participation à la mise en place du nouveau Centre de réanimation du CHU par la remise de matériels de réanimation en décembre 2006, comprenant notamment : un respirateur Jaeva, 2 défibrillateurs, 1 scope et divers consommables médicaux. La convention de coopération a été signée le jour de l'inauguration du nouveau Centre de réanimation avec SEM le Ministre de la Santé et du Planning Familial, le Dr Jean-Louis ROBINSON.



- ADS
- NC
- N° 021/06 du 10/01/07



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex Hôpital Militaire)

Dotation en lot de linges usagés comprenant des draps, serviettes, tapis de bain et taies d'oreiller.

● GHL S.A ● NC ● N° 007/06 du 20/03/06

Matériels remis en mars 2006 : 12 lits médicalisés électriques, 1 échographe avec sondes, 1 table de réanimation néonatale pédiatrique, 1 carton de pousse-seringues et 1 carton de boîtes d'instrument de maternité.

● ADS ● NC ● N° 006/06 du 10/03/06

Dotation importante en matériels et consommables médicaux au mois de novembre/décembre 2006 ; lesquels ont été répartis entre 10 services du centre hospitalier, comprenant notamment : des matériels de chirurgie gynécologique, des matériels de chirurgie cervicale, des défibrillateurs, 1 respirateur, 1 échographe, 1 ampli de brillance, des scopes, 1 source de lumière froide Olympus, des lits à vérins spéciaux pour service orthopédique, des chaises orthopédiques pour enfants, des lève-malades, pèse-personnes, des kits voie centrale et divers consommables médicaux.



● ADS ● 100.000 euros environ ● N° 019/06 du 14/12/06

CHD d'Ambatolampy

Matériels remis en novembre 2006 : 1 table d'accouchement, 1 monitoring, lot d'accessoires nursing, lits d'hôpital, matelas, chariot métallique, lot d'instruments de chirurgie.

Matériels remis en décembre 2006 : 2 défibrillateurs, 1 aspirateur manuel, 1 épicanien avec prolongateurs, 1 scope et divers consommables.

● ADS
● NC

Maternité de Befelatanana

Un premier partenariat a été conclu avec le Centre Hospitalier Mère-Enfant de Befelatanana, communément appelé « Maternité de Befelatanana », par la remise de quelques consommables médicaux, dont des kits d'anesthésie péridurale, des kits remplissage rapide, des champs de tables.

Ces consommables ont été affectés au service de réanimation.

● ADS
● NC
● N° 022/06 du 08/12/06

-  Partenaire
-  Montant investi
-  Référence convention

CHU de Mahajanga

Concours financier pour l'achat d'un réfrigérateur pour la conservation des repas et des vaccins des enfants, et pour la réfection des petites menuiseries au sein du service de pédiatrie.

Il s'agit du premier partenariat avec ce centre hospitalier implanté dans la capitale de l'ouest de Madagascar.

Cette action a été appuyée par Madame Catherine CAUCHOIX, Assistante technique de la Coopération française, qui travaille depuis 4 ans dans cet hôpital.

-  2.000.000 ariary
-  N° 025/06 du 23/11/06

CHD II d'Itaosy

Dotation en lot de linges usagés comprenant des draps, serviettes, tapis de bain et taies d'oreiller.

-  GHL S.A
-  NC
-  N° 005/06 du 02/03/06

Remise de matériels et consommables médicaux divers en novembre 2006 à ce centre hospitalier de district, dont : 2 défibrillateurs, 1 Sirecust Siemens, 2 monitorings, des sondes vésicales, prolongateurs, cathéters.



-  ADS
-  NC
-  N° 023/06 du 22/11/06

Centre Médico-Social de l'Ambassade de France

Dotation d'un défibrillateur en novembre 2006.

-  ADS
-  NC
-  N° 020/06 du 10/11/06

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

APPUI A DES ASSOCIATIONS

Le soutien apporté aux associations ayant des activités qui s'orientent autour de la santé et ayant été depuis des partenaires du Consulat de Monaco dans ce domaine, a été reconduit en 2006.

Lutte contre le cataracte avec le LIONS CLUB SIGHT FIRST

Renouvellement de l'appui financier accordé depuis 2004, dans le projet de lutte contre la cécité que le club mène dans le cadre du Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement.

Le nombre d'opérations gratuites de cataracte pour l'exercice 2005-2006 a atteint 6.369, soit une augmentation de 8,60% par rapport à la période précédente.



Mesure de l'acuité visuelle par un Léo Club

● 2.500.000 ariary ● N° 009/06 du 28/06/06

Aide aux enfants atteints de maladie cardiaque avec CŒURS D'ENFANTS NORD MADAGASCAR



Reconduction du soutien financier accordé à cette association établie dans le Nord de Madagascar à Antsiranana, ayant pour vocation de prendre en charge les soins et éventuellement des évacuations sanitaires vers l'extérieur d'enfants atteints de maladies cardiaques congénitales ou infectieuses.

L'appui accordé en 2006 a contribué à la prise en charge de l'envoi de 4 enfants en France, pour des interventions chirurgicales, et dont 3 sont revenus en bonne santé et un reviendra en avril 2007.

Deux des enfants pris en charge par l'association

● 5.000.000 ariary ● N° 004/06 du 14/03/06

Premier partenariat avec l'ASSOCIATION GIRARD ET ROBIC (AGR)

Un premier partenariat a démarré avec cette association dont les actions se focalisent autour de la gestion de dons de matériels et de médicaments et leur répartition entre les services du Centre Hospitalier de Soavinandriana, la prise en charge gratuite de patients nécessiteux, et la formation de jeunes médecins malgaches.

Un lot de linges usagés comprenant des draps, serviettes, tapis de bain et taies d'oreiller a été fourni à cet effet, et réparti par les soins de l'association entre les services du CENHOSOA.

● GHL S.A ● NC ● N° 020/06 du 10/11/06

-  Partenaire
-  Montant investi
-  Référence convention

ACTIONS PONCTUELLES

La contribution du Consulat en matière de santé s'est manifestée également par la réponse à des demandes ponctuelles, afin d'apporter un minimum d'aide à ceux qui en ont besoin.

Ainsi, une aide financière de 200.000 ariary (75 euros) a été octroyée à une veuve afin de l'aider dans l'achat des médicaments et frais d'analyse de son fils de 18 ans atteint d'une maladie neurologique grave, la maladie de Kawasaki.

Le Consul a également octroyé une aide financière de 400.000 ariary pour prendre en charge les médicaments et analyses médicales d'un enfant soigné au CHD II d'Itaosy.

Par ailleurs, le Consulat assure la réception des colis de médicaments envoyés mensuellement par l'association AMADE Monaco, et la remise de ces colis aux Sœurs de Sainte Thérèse, lesquelles les envoie au Préventorium de Toliara, dans le sud de Madagascar.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Education / Formation

Le domaine de l'éducation et de la formation constitue un des axes prioritaires de la coopération menée par le Consulat de Monaco à Madagascar. Les partenariats développés depuis l'année 2004 ont été renouvelés dans le courant de l'année 2006, avec des centres d'apprentissage et de formation, tandis que de nouveaux partenariats ont été mis en place avec des établissements scolaires publics.

Dotation en divers matériels et équipements au Centre Sacré Cœur et au Centre EDSR à Ambatolampy



Salle Informatique du Centre Sacré Cœur

Renouvellement de l'appui à ces 2 centres d'accueil et de formation d'adolescents en situation difficile et d'orphelins, par la prise en charge du transport et la remise divers matériels et équipements, offerts par l'association ADS.

Les 2 centres ont pu notamment bénéficier en 2006 de matériels informatiques, tables, chaises, matelas et literies, linges, vêtements et jouets, jeux et livres éducatifs, fournitures scolaires, matériels pour formation agricole et matériels de menuiserie pour atelier de formation.

● ADS ● NC

Soutien éducatif aux enfants handicapés mentaux des Orchidées Blanches

Reconstitution du soutien financier accordé depuis l'année 2005 au Centre médico-éducatif de l'association « Les Orchidées Blanches ».

Le centre a pour objectifs l'accès à l'éducation, à la formation, au travail, aux loisirs pour les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, et la valorisation de leurs aptitudes et de leur créativité.

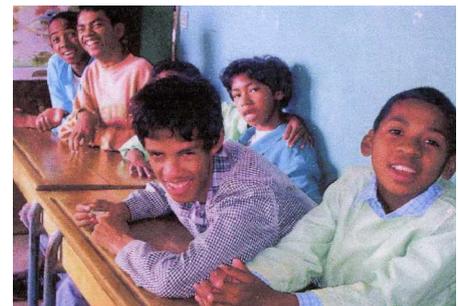
En 2006, l'association a pu améliorer la qualité de ses prestations, notamment par l'amélioration quantitative des rations alimentaires pour la cantine, le maintien des activités programmées, l'achat de nouveaux ustensiles, des efforts de réhabilitation et de décoration des locaux, le renforcement de la composition de l'équipe d'encadrement.

Durant l'année 2006/2007, l'effectif est de 102 bénéficiaires, dont 6 nouvelles admissions et 2 réadmissions.

● 3.600.000 ariary ● N° 010/06 du 31/05/06



Rééducation du langage



Vie de groupe, échange et partage

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Formation d'animateurs sociaux avec l'Ecole de Service Social



Le terrain de basket a été réhabilité. Cela nous permet de s'octroyer à notre divertissement favori. Il nous permet également d'apprendre des techniques d'animation. Les plantes se joignent à notre plaisir et nous adressons toute notre reconnaissance au CONSULAT DU MONACO !



Renouvellement du concours financier accordé depuis 2005 à cet établissement administré par la Congrégation Société des Filles du Cœur de Marie, afin d'appuyer la formation professionnelle de jeunes issus du milieu rural à Antsirabe à 170 km de la capitale.

Les étudiants sont originaires en majorité de la Région du Vakinankaratra et de la Région d'Amoron'i Mania (Région rurale de Fianarantsoa).

Ces jeunes étudiants deviendront des Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux, à l'issue de leur formation.

Les fonds alloués en 2006 ont été affectés à l'équipement de la salle de formation des étudiants de 3^{ème} année et à la réhabilitation du terrain de basket.

● 4.200.000 ariary ● N° 011/06 du 25/07/06

Dotation en matériels informatiques pour 2 Lycées publics d'Antananarivo

Remise de 7 ordinateurs à chacun des 2 plus anciens Lycées publics de la capitale : le Lycée Jules Ferry Faravohitra et le Lycée Andohalo.

C'est la première fois que ces lycées ont été dotés de tels matériels, grâce auxquels des cours d'informatique ont pu être dispensés aux 750 élèves des classes de 2^{nde} du Lycée Jules Ferry, et aux 1572 élèves des classes de 2^{nde}, 1^{ère} et terminale du Lycée Andohalo.



Des élèves du Lycée Andohalo

● ADS ● NC ● N° 017/06 du 13/10/06
● ADS ● NC ● N° 018/06 du 20/11/06

Sécurisation des enfants d'une école à Andilamena - Ambatondrazaka

Sur la recommandation de SEM RAJEMISON RAKOTOMAHARO, Président du Sénat de Madagascar, le Consulat a financé les travaux de construction de la clôture de l'Ecole Saint François de Sales à Andilamena – région d'Ambatondrazaka à l'est de l'île. L'objectif étant de sécuriser les 1.029 élèves qui y sont scolarisés, dans la mesure où l'école est implantée à proximité du marché local.



● 6.000.000 ariary ● N° 013/06 du 12/07/06

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Lutte contre la pauvreté

Le Consulat intervient dans le secteur de la lutte contre la pauvreté en apportant soit une contribution financière, soit des appui de toutes formes à des associations caritatives, et plus particulièrement celles oeuvrant dans l'amélioration du sort des enfants défavorisés.

Réhabilitation et extension du centre d'accueil d'enfants des rues de l'association GRAINES DE BITUME

Sur financement du BCI qui a accordé 8.000 euros d'appui aux activités de cette association, le Consulat de Monaco a suivi et géré les travaux de réhabilitation de l'un des 2 centres de l'association, laquelle s'occupe d'une centaine d'enfants et d'adolescents de 3 à 22 ans vivant dans les rues de la capitale.

Les travaux comprenaient la réfection de la cuisine désormais équipée d'une gazinière, la réfection de la salle de bain qui a pu être dotée de 3 douches avec eau chaude, l'installation de 21 pissotières, d'une toilette supplémentaire, d'un lave-main et d'un lavoir, et la réinstallation de l'électricité sur la partie réhabilitée.



Les enfants de Graines de Bitume avec les représentants de la Principauté, lors de l'inauguration du bâtiment réhabilité. Le Consulat a pu avoir gratuitement de la part de quelques entreprises locales certains matériels et matériaux, ce qui a permis d'avoir un reliquat sur le budget, ayant servi à l'achat de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2006-2007.

Extension du centre d'accueil de l'association AMADEA à Antsirabe et fourniture en linges

Dotation en lot de linges usagés comprenant des draps, serviettes, tapis de bain et taies d'oreiller.

● GHIL S.A ● NC ● N° 005/06 du 02/03/06

Renouvellement du soutien financier octroyé à cette association ayant pour vocation l'aide d'urgence aux enfants en situation difficile.

La contribution de 2006 a permis de cofinancer avec l'association les travaux d'extension d'un des 2 centres de l'association : le centre « Mirana Tsiky » situé à Antsirabe. Ce centre accueille 30 enfants de 4 à 15 ans, dont la plupart sont des enfants de prisonniers, ou ont été victimes de mauvais traitements. Il s'agit d'un centre de placement temporaire de 6 mois renouvelable, qui a pour fonction première de protéger les enfants et leurs droits fondamentaux, de favoriser leur épanouissement ainsi que leur intégration dans le cycle scolaire et dans leur famille.



Avant

Travaux d'extension

● 5.000.000 ariary ● N° 014/06 du 27/07/06

Participation à des distributions de vivres lors de la Fête Nationale

Renouvellement de la participation à la journée de solidarité organisée par le Mamy RAKOTOARIVELO, en faveur des personnes défavorisées du 3^{ème} arrondissement de la ville d'Antananarivo, par la distribution de friandises, vivres, lampions et jouets à l'occasion de la Fête Nationale.

● 500.000 ariary

Environnement

Appui à l'envoi de 3 agents du Ministère de l'Environnement malgache pour des visites d'échanges en Principauté

Le Consulat de Monaco a apporté sa modeste participation à la réalisation de la première action de coopération développée par Monaco à Madagascar en matière d'environnement.

En effet, il a assuré un suivi administratif et a pris le rôle de relais auprès des autorités compétentes afin de faciliter le départ de 3 cadres du Ministère de l'Environnement malgache, pour une visite d'échanges en Principauté.

La mission s'est déroulée du 10 au 14 octobre 2006, et a eu pour objectifs de définir les axes de coopération à développer entre les 2 pays dans le domaine de l'environnement et de la protection de la biodiversité.

Sports

Réception et remise de matériels de sports fournis par la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté au profit du Ministère des Sports malgache

33 colis de matériels de sports et de fournitures scolaires envoyés par la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté sous la responsabilité de Madame LAMBIN BERTI, ont été réceptionnés fin 2006 par le Consulat, qui a remis les 18 colis de divers matériels sportifs au Ministère des Sports malgache (les 15 colis de fournitures scolaires seront distribués entre des écoles et des centres d'accueil d'enfants dans le courant de l'année 2007).

Les matériels sportifs comprenant notamment des ballons, tenues d'athlétisme, coupe vents, sacs, joggings, chaussures de sports, seront répartis entre 13 fédérations sportives nationales, à savoir : l'athlétisme, le basket, le cyclisme, le foot, l'haltérophilie, l'handisport, le judo, le karaté, la natation, la pétanque, le taekwondo, le tennis et le volley.

La convention de coopération relative à cette action sera signée avec le Ministre des Sports dans le début de l'année 2007.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Sécurité Publique

Réhabilitation d'un poste de police de proximité

Ayant déjà apporté son concours financier en 2005 à l'orphelinat de la Police Nationale, le Consulat a poursuivi son action sociale par la réhabilitation d'un poste de police de proximité se trouvant dans un quartier sensible de la capitale, sur proposition de SEM RAZAKANIRINA Lucien Victor, Secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité Publique. En effet, bien que la vocation première de la coopération entre Monaco et Madagascar est d'apporter du soutien à ceux qui souffrent et en particulier aux enfants, le Consulat a répondu à d'autres types de sollicitations lorsqu'elles sont bien formulées et répondent à une véritable attente de la population.



● 12.292.388 ariary ● N° 012/06 du 26/10/06

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le 26 DEC. 2006

N°2006-15317
FP/alm-2006/1232

Monsieur le Consul,

Je me réfère à votre courrier en date du 4 décembre 2006 relatif au fonctionnement de votre Consulat et aux actions de coopération menées à Madagascar.

Je tenais en premier lieu à vous remercier tout particulièrement pour les actions que vous entreprenez dans votre pays pour le rayonnement de la Principauté.

Je me réjouis également de l'excellente collaboration que vous entretenez avec les fonctionnaires du Service de la Coopération Internationale de mon Département.

Je tenais, en ce sens, à vous assurer de mon souhait que Madagascar devienne à très court terme l'un des principaux partenaires de la Principauté dans le cadre de sa coopération et que soit privilégiée l'approche bilatérale.

.../...

Monsieur Cyril JUGE
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar
4 place Philibert TSIRANANA
Antaninarenina
ANTANANARIVO
101 MADAGASCAR

S'agissant des crédits qui sont alloués à votre Consulat (10.000 Euros par an) pour compléter les actions existantes ou pour entreprendre des micro-actions, je tenais à vous informer de la poursuite du versement de ces fonds en 2007 tout en vous demandant, bien évidemment, de coordonner ces actions en relations avec la future Direction de la Coopération Internationale.

Je vous renouvelle toutes mes félicitations pour vos activités et vous prie d'agréer, Monsieur le Consul, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conseiller de Gouvernement,



Henri FISSORE

Consulat de Monaco

Des équipements pour l'hôpital d'Ambohimandra



Signature entre le ministre malgache et le consul de Monaco (Stéphane R.)

Le consulat de Monaco et l'association Développement et Solidarité ont offert 25 lits et plusieurs équipements hospitaliers à l'hôpital pour mère et enfant d'Ambohimandra. La convention relative à ce don a été signée hier entre le ministre de la Santé et du Planning familial, le Dr Jean Louis Robinson et le Consul de Monaco, Cyril Juge, au bureau du ministère à Antananarivo. Ces acquisitions contribueront à l'effort de normalisation des équipements hospitaliers pour une meilleure prise en charge des patients, a souligné le ministre Jean Louis Robinson. Un autre protocole d'accord a également été signé hier après-midi entre la principauté de Monaco, le ministère de la Santé et du Planning Familial et l'Organisation Mondiale de la Santé ou OMS. Il

s'agit d'une convention dont le but est de réduire de 80% le taux de morbidité et de mortalité causées par le paludisme et les autres maladies endémiques, telles la filariose lymphatique, les parasitoses intestinales et l'avitaminose A. Le projet qui dure jusqu'en 2009 est financé par la principauté de Monaco à hauteur de 420 000 de dollars, soit 180 millions d'Ar. Les objectifs spécifiques de ce projet sont la mise en place d'un programme de lutte contre le paludisme, d'un programme de prévention contre la filariose lymphatique et les campagnes périodiques de déparasitages intestinaux et d'administration de vitamine A. Enfin, l'OMS déconseille fermement l'utilisation de l'artémisinine sans d'autres médicaments antipaludéens.

Mamitiana R.

est entièrement tournée. Face aux technologies en perpétuel mouvement, face aux inégalités renfor-

ces bengnir durant laquelle de nombreuses manifestations sont prévues par le ministère des Affaires Etrangères en

RAJAONA

ment rural), dans cette Commune de Fihaoana, dont les principales activités sont basées sur la riziculture. Depuis 2004, le PSDR en

sannes ayant obtenu l'apport financier et technique du PSDR. Le système d'agroforesterie cher au PSDR a été

rière de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. Ratojanahary Marius.

Nivo.T.A.

**Partenariat public-privé
Des travaux de réhabilitation au CENHOSOA**



Le service de pédiatrie "new look".

Pour la énième fois, le Consulat de la Principauté de Monaco a apporté sa contribution pour le Centre Hospitalier de Soavinandiana (CENHOSOA). Le service de réanimation pédiatrique fait peau neuve grâce au partenariat entre le Consulat de la Principauté de Monaco et la société INJET.

En effet, des travaux de réhabilitation ont été réalisés dans la salle de réanimation du service de pédiatrie dans le but d'améliorer l'environnement des enfants hospitalisés dans ce service. Aussi, les lits, les matelas et les taies d'oreillers ont été renouvelés. Le coût de ces travaux s'élève à trois millions d'Ariary, selon le directeur

de la société INJET, M. Andy T.GV (pour les intimes). « C'est le Consul de Monaco qui nous a contacté pour participer à cette action humanitaire, précise M. Andy, pour répondre aux besoins de l'Hôpital même si ce n'est qu'une participation minimale pour un grand hôpital comme le CENHOSOA ». Par ailleurs, le Directeur

Général du CENHOSOA, le médecin-Général Razafindrambo Hubert Mamy a apprécié cette participation de la société INJET et le Consulat de Monaco pour donner un « new look » au service de pédiatrie dans l'intérêt des patients. Et lui de souhaiter que ce partenariat public-privé continuera et servira d'exemple pour les autres. Après la réception des travaux de réhabilitation du service de pédiatrie, le Consul de la Principauté de Monaco, M. Cyril Juge et le D.G du CENHOSOA ont procédé à la signature d'accord de partenariat entre les deux parties. Il s'agit de remise de lots de linges usagés de la part de l'Hôtel de Louvre, à Antananarivo qui sont destinés au CENHOSOA. Ces dons comportent 13 draps de 2 places, 50 serviettes, 25 tapis de bains et 50 taies d'oreillers. Rappelons que la semaine der-



Le D.G du CENHOSOA et le Consul de MONACO, lors de la signature de l'accord de partenariat, hier

nière, le Consulat de Monaco a déjà remis des équipements médicaux et médicaments d'une valeur de près de 50.000 Euros pour le CENHOSOA. « On s'est engagé à aider le CENHOSOA depuis l'année der-

rière avec les moyens limités que nous disposons, pour répondre aux besoins de cet établissement hospitalier », souligne M. Cyril Juge, tout en promettant que cette aide ne s'arrête pas là.

Nivo.T.A.

Le Chu Ampefiloha doté d'un microscope opératoire et d'un audiomètre Faire en sorte que les malades aient accès à de meilleures qualités de soins Orl

Le service Orl du Chu Ampefiloha vient d'être doté d'un microscope opératoire et d'un audiomètre, deux équipements destinés pour les soins de l'organe de l'ouïe et de ses périphéries.

La remise s'est déroulée lors de la signature de convention tripartite entre l'association "Sendra Namana", le Chu d'Ampefiloha et le Consulat de Monaco. Le premier appareil sert à dépister les maladies et anomalies du conduit auditif permettant ainsi une intervention chirurgicale.

Le second intervient dans la mesure de la capacité auditive.

L'utilisation de ce matériel vise à améliorer les soins Orl et à offrir une meilleure prise en charge des patients.

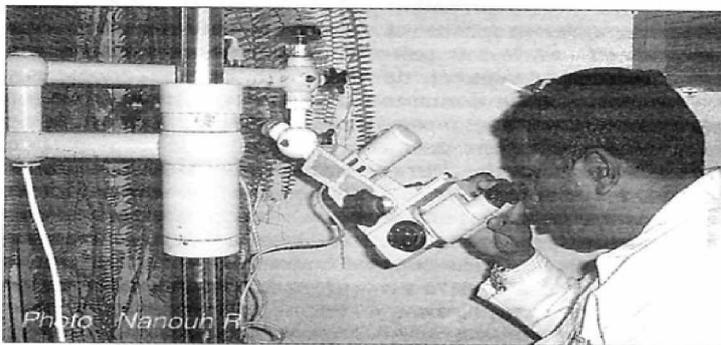


Photo : Nanouh R.

Le Dr Jacques Andriantsoavina à l'essai du microscope opératoire

Nul besoin de préciser que de tels instruments coûtent - surtout s'ils sont neufs - chers. Il appartient donc aux responsables du service d'en prendre le plus grand soin. A souligner que le Consulat de Monaco s'est chargé du

transport et du dédouanement de ces outils médicaux. Notons enfin que "Sendra Namana" prévoit une formation pour les médecins en Orl en enrichissant les échanges d'expérience.

Farah

LE QUOTIDIEN

SOCIÉTÉ

Tsarahonenana Itaosy Des équipements de réanimation remis au CHD II

Le Centre Hospitalier de District niveau II sis à Tsarahonenana Itaosy, commune rurale Ambavahaditokana a abrité une double cérémonie hier à savoir la signature du Mémoire d'accord portant le numéro 023/06 qui entre dans le cadre de dotation d'équipements médicaux neufs ou réformés en

état de marche et la remise des équipements stipulés dans le document.

2 défibrillateurs, 2 scopes, 172 prolongateurs, 305 sondes vésicales Homme, 10 systèmes de drainage, 5 tubulures de connexion, 10 casques chirurgicaux, des bocaux d'aspiration...ce sont les équipements

de réanimation remis faisant l'objet du partenariat. A part cela, le centre a reçu d'autres produits consommables comme les seringues, les aiguilles dont l'usage sera uniquement pour les patients défavorisés.

Ces équipements médicaux proviennent de l'Association Développement et Solidarité qui

travaille en étroite collaboration avec le Consulat de Monaco, qui a pris en charge les frais de transport et le dédouanement des matériels.

Le Consulat de Monaco est à son deuxième action pour l'appui du Chd II car pour la première phase, il a remis des draps, des serviettes ainsi que des tapis de bain à l'endroit du centre.

Il est à souligner que l'axe de coopération entre la Principauté de Monaco, l'ADS avec le Grand Hôtel du Louvre consiste à appuyer les hôpitaux publics en pourvoyant une santé au profit des personnes vulnérables.

Durant la cérémonie, le Médecin Chef, Sylvia Randrianarivony, le Maire de la Commune, Mamiarisoa Razanamahefa, le représentant du Service de Santé de District d'Antananarivo Atsimondrano, le Dr Bakoly Rakotonomenjanahary et le représentant du Consul Honoraire de Monaco, Niry Rabemanolontsoa ont tous insisté sur le fait de bien entretenir les équipements car une négligence au cours de l'utilisation est inadmissible et témoigne d'une ingratitude envers les donateurs. Le Chd II Itaosy en a vraiment grand besoin car il est l'unique hôpital du district d'Atsimondrano et le centre de référence après les Csb II;

Farah



Photo : Nanouh R.

Les équipements de réanimation de la part de l'ADS

Coopération • Consul de Monaco/ Orchidées Blanches Prolongement du partenariat

Le partenariat entre le Consul de Monaco et le centre médico-éducatif les Orchidées Blanches a débuté l'an dernier. Satisfait des résultats qui en découlent, la signature de son prolongement a été effectuée hier entre le représentant du consul et Ramaroson Odette.

La coopération entre Monaco et Madagascar concerne surtout le domaine de la santé notamment celle des enfants. Aussi le consul de Monaco à Madagascar a apporté son soutien aux handicapés éduqués au centre les Orchidées Blanches depuis l'an dernier. Leur contribution consiste à apporter un appui financier mensuel dont la totalité s'élève à 3.600.000 ariary pour cette année. "On a décidé de prolonger ce partenariat car nous sommes satisfaits des réalisations" souligne la représentante du Consul. Des réformes ont été effectuées au sein du centre pour qu'il soit aux normes et ce en vue d'améliorer le monde des enfants handicapés.

Cette réforme a été nécessaire souligne le



La cérémonie de signature entre le directeur général et la représentante du consul.

directeur général, Ramaroson Odette car la situation a nettement évolué. "Le nombre des enfants éduqués est passé de 30 à plus de 100 actuellement. Aussi les besoins se sont multipliés. De nouvelles activités ont été créées." Pour mieux les gérer un nouveau organigramme a été établi. Il comprend un directeur général, un coordonnateur et quatre administrateurs : administrateur des services thérapeutiques et actions familiales, administrateur des activités éducatives, administrateur des actions financières et administrateur des actions d'accompagnement socio-éducatif. En outre, une équipe médicale a été mise en

place pour améliorer la santé des enfants, les techniques de soins ont été améliorées. En outre, divers protocoles ont été mis en place dont un conseiller infirmier, un protocole psychomotricité, un protocole de l'orthophonie, un protocole de communication entre l'équipe médicale et les parents.

L'adoption de cet organigramme permettra aussi de mieux cerner les problèmes auxquels le centre doit faire face. Il s'agit, entre autres, de la difficulté à accéder à un emploi et de l'insuffisance des éducateurs ainsi que le problème de relève.

Lanto

Respect et phyt Réus

L'atelier stratégique des réglementations sanitaires et phytosanitaires organisées par la Task Force de Madagascar en collaboration avec le Programme de Bruxelles depuis hier à l'Institut National de Recherche et de Formation de Madagascar. M. Lanto place un projet collectif pour l'application des sanctions, le respect des marchandises et l'intégrité des exportations retombée prévue à son

Bien que le local n'est pas géable avec plusieurs millions de consommateurs, Madagascar s'ouvrira sur l'extérieur pour sa croissance économique. Cependant le succès de cette ouverture repose sur des normes et des exigences des marchés internationaux. Leur évolution parfois des limites de capacité pour répondre à des prises à approuver qui nécessitent

COOPÉRATION

Le consulat de Monaco appuie la lutte contre la cécité

Humanitaire. L'action de la Principauté de Monaco à l'endroit d'une association œuvrant pour la lutte contre la cécité l'est. A travers son consulat à Madagascar, elle lui a accordé l'enveloppe financière de Ar 2,5 millions.

Le protocole d'accord de partenariat y afférent a été signé, hier, par Olivier Rabenjamina, président du Lions sight first Madagascar (LSFM), et Cyril Juge, consul de Monaco, au Centre hospitalier universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU / JRA).

"Cette somme est destinée à financer les activités de ce club de service pour cette année 2006, entre autres, le dépistage et l'opération de la cataracte, l'opération réfraction et lunettes...", note le consul. "L'objectif étant de contribuer à l'amélioration de la santé du plus grand

nombre", ajoute-t-il. D'autant que 80% des actions s'inscrivent dans la coopération de Madagascar et Monaco touchent la santé et 20% concernent la lutte contre la pauvreté.

Pour l'instant, le LSFM n'a pas son propre hôpital, mais il collabore avec les hôpitaux pourvus de centres ophtalmologiques, actuellement au nombre de 17, sur le territoire national pour l'intervention chirurgicale. "Près de 24 938 opérations de la cataracte ont été effectuées depuis le lancement du projet en 1997 jusqu'au mois de mai de cette année", confie Olivier Rabenjamina.

Au Centre hospitalier universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU/JRA), l'opération cataracte se fait tous les mardis, mercredis, et jeudis.

Henintsoa Andriamiarisoa

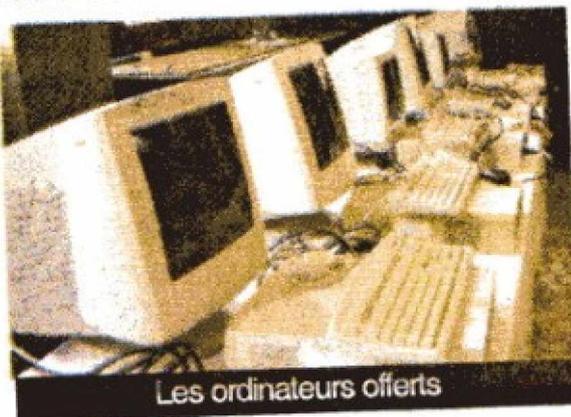


Echange de documents entre Olivier Rabenjamina président du LSFM (à g.) et Cyril Juge, consul de Monaco.

Photo : Sergio Mamy

Lycée Jules Ferry Faravohitra Des ordinateurs de Monaco

Le lycée Jules Ferry de Faravohitra s'est vu remettre sept ordinateurs de la principauté de Monaco. Ils ont été réceptionnés hier, par le consul honoraire de Monaco, Cyril



Les ordinateurs offerts

Juge, et le proviseur de cet établissement scolaire, Rakoto Mahefarinoro Willian René. Ces ordinateurs sont destinés à prodiguer des cours d'informatique à 15 classes de seconde, soit 750 élèves. Selon Cyril Juge, ce lycée a été choisi parce qu'il s'agit d'une institution reconnue dans le domaine de l'éducation. Et des ordinateurs ont été offerts gracieusement car l'informatique représente l'avenir. « La finalité est de rendre service pour faire avancer les choses », poursuit-il. On sait que la principauté de Monaco essaye de répondre à des besoins concrets, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté. Plus d'une trentaine d'actions d'appui ont été réalisées cette année. La coopération se joue à deux niveaux : celle institutionnelle (avec les ministères et institutions étatiques) et celle avec les acteurs (associations, particuliers, écoles, ...).

La lauréate aux questions sur l'ONU primée

Ando Ramarokoto, une élève en classe de terminale au lycée Jules Ferry de Faravohitra, a été la lauréate du jeu « questions sur l'ONU ». On lui a remis une coupe hier, à titre de reconnaissance. Quatre élèves de cet établissement scolaire y ont participé. Si la première place a été remportée par une élève de ce lycée, la



Ando Ramarokoto

ENSEIGNEMENT

Le lycée Andohalo à l'ère informatique

Les nouvelles technologies gagnent le milieu de l'enseignement. Les élèves du lycée Andohalo auront l'opportunité de se familiariser avec l'informatique et de s'initier à Internet. Cet établissement vient de se voir octroyer de nouveaux équipements informatiques.

Fruit de la collaboration de ce lycée avec le consulat général de Monaco, ce don, est composé de sept ordinateurs et accessoires. Il a été remis vendredi. La convention qui s'y rapporte a été signée par Harivelo Andriamihaintsoa Ranaivo, proviseur du lycée Andohalo, et la représentante du consul de Monaco à Madagascar.

Cette convention de partenariat indique que les ordinateurs sont destinés aux élèves, et non au personnel administratif du lycée. "L'objectif

est de leur permettre de maîtriser les nouvelles technologies de l'information", avance Harivelo Andriamihaintsoa Ranaivo. L'installation de nouveaux ordinateurs est à la charge de l'établissement. Leur entretien et les éventuelles réparations reviennent au Consulat général de Monaco.

"Avec l'acquisition de ces appareils, l'intégration du module informatique bureautique parmi les matières courantes comme les mathématiques, le français, les sciences naturelles... n'est pas à exclure", estime un responsable administratif du lycée Andohalo.

Près de 1.575 élèves, répartis dans une quarantaine de classes, fréquentent cet établissement pour l'année scolaire 2005-2006. 87 enseignants assurent les cours.

**Henintsoa
Andriamiarisoa**